



COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL D'OFFRES EN VUE D'UN PLAN DE CONTINUATION OU DE CESSIION DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

DEPÔT DES DOSSIERS AVANT LE 10 JANVIER 2020 À 16 heures

Paris et Boston, le 6 décembre 2019 – 9h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce le lancement d'un appel d'offres ouvert jusqu'au 10 janvier 2020 à 16h00, en vue de la présentation d'un plan de continuation par des partenaires ou investisseurs (articles L.626-1 et L.626-3 du code de commerce), ou d'un plan de cession par un ou plusieurs repreneurs (articles L.642-1 et suivants du code de commerce).

Les candidats intéressés sont invités à déposer leur offre avant le 10 janvier 2020 à 16h00, en l'étude de SELARL 2M et associés, Maître Carole Martinez, administrateur judiciaire, 22 rue de l'Arcade 75008 Paris. Email : a.dekoninck@aj-2m.com

L'accès aux informations pour l'audit de l'entreprise (data-room électronique), sera accordé après demande écrite motivée auprès de l'administrateur judiciaire justifiant d'une capacité financière, industrielle ou commerciale adaptée.

Pour rappel, le Tribunal de commerce de Paris a décidé le 26 novembre 2019 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de la société Néovacs à la demande de la Société (Communiqué de presse du 27 novembre 2019).

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010. La Société est spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde®, brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. La Société a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb, l'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13ème congrès international 2019 du lupus. La Société termine également des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde® » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr